

Octobre
2022



Les Estivales



Réseau d'eau



Éclairage public la nuit



Raymond Marty - Maire

Chères Rouffignacoises, Chers Rouffignacois, Chers Amis,

Quel été !! Oui nous avons vécu un bel été : nous avons applaudi de grands artistes, participé à de magnifiques soirées gourmandes. Lors des Fêtes de la St Roch, nous avons salué le super défilé de chars fleuris, vibré au son des groupes lors de la bodéga du 20 août et nous avons été conquis par la qualité du feu d'artifice qui concluait notre fête. Pour toutes ces bonnes et belles raisons, nous avons choisi de remercier l'ensemble des bénévoles qui ont donné beaucoup de leur courage et de leur dévouement pour que l'été 2022 soit beau et réussi à Rouffignac. La photo principale de couverture résume à l'évidence les remerciements de tous les Rouffignacois adressés aux bénévoles plus particulièrement à ceux du Comité des Fêtes en hommage à Michou, qui nous a quitté si brutalement.

Sur le bulletin municipal trimestriel d'octobre, nous souhaitons vous donner un maximum d'informations sur notre quotidien. Nous souhaitons vous présenter, plus en détail, les engagements de travaux pris et programmés lors de la construction du budget en mars dernier.

Avant d'aborder les chantiers en cours, faisons, pour le 7ème bulletin consécutif, un focus en pages 6 et 7, sur la gestion des déchets et la mise en place des nouveaux dispositifs. Le constat que nous pouvons faire en ce mois d'octobre est que tout n'est pas parfait : le règlement et les tarifs décidés par le SMD3 sont toujours en réflexion, sur le terrain la transaction vers les PAV n'est pas toujours comprise, des commerçants sont encore dans l'inquiétude et les personnes handicapées ou à mobilité réduite sont toujours dans l'incertitude.

Nous, élus responsables, nous poursuivons inlassablement le dialogue avec le SMD3 pour que, très vite, tous ces questionnements trouvent réponses.

Nous serons vos porte-paroles et défendrons au mieux vos souhaits, vos besoins. Mais disons franchement les choses : les incivilités criantes, croissantes, constatées ces derniers mois, nous entravent, nous discréditent. Comment, dans de telles conditions, être crédibles auprès des instances décisionnelles et des autorités dirigeantes du SMD3 élues démocratiquement ?

Nos chantiers en cours :

- Les renforcements du réseau d'eau potable, Route de Peyrebrune seront terminés mi-octobre.

- Le maillage en sortie du Château d'eau Moulin à Vent deviendra réalité afin d'assurer une distribution sécurisée et équilibrée.

- Le renouvellement complet du réseau d'assainissement collectif Route de Jacquou le Croquant va démarrer mi-octobre. Cette opération vertueuse d'éradication de l'ancien réseau fibrociment (amiante) devrait être aidée par l'Agence de l'eau.

- Le parking « Route des Tuilières » deviendra enfin réalité, sa conception moderne, avec création d'emplacements perméables, sera probablement accompagnée par l'Agence de l'eau. Nous avons déjà obtenu l'aide de l'état à hauteur de 25 %.

- Les travaux de rénovation des bâtiments de St Cernin ont débuté avec la toiture de l'ancienne école / mairie ; celle de l'église va suivre ce trimestre.

Progressivement, les projets prévus et financés lors de la présentation du budget 2022 se mettent en place.

Vous constaterez que, notre détermination à conserver en gestion directe la distribution d'eau potable et la collecte d'eaux usées, guide nos choix d'investissement principaux sur cette année 2022.

Un focus page 8 traite de l'évolution de l'éclairage public. Des économies sont évidemment envisageables, mais la sécurité routière doit être maintenue. Ce dossier fera l'objet de phases d'expérimentation.

Enfin, je terminerai cette page de présentation avec quelques mots mesurés, mais résolument optimistes, le docteur Federico Viloslada-Salinas, que beaucoup d'entre vous ont rencontré depuis le 15 juillet aux côtés du docteur Andréi VISOIANU, attend toujours son accréditation auprès de l'Ordre Départemental des Médecins, situation officielle connue au moment où nous clôturons ce bulletin. Le docteur s'installera dans le cabinet que le docteur Butté occupait. Nous partageons l'inquiétude des patients. Nous encourageons le nouveau docteur autant que possible. Nous lui souhaitons le meilleur, pour lui et pour tous nos concitoyens en attente de médecin référent.

Avec Laurent Deltreuil et l'ensemble des élus qui m'entourent, nous vous souhaitons bonne lecture.

Sommaire

- 03**
 - Les estivales de Rouffignac-St Cernin : un été chaud, festif et de très grande qualité
 - Une saison touristique intense
 - Octobre Rose
- 04**
 - Ages & Vie à Rouffignac-St Cernin de Reilhac
 - Appel à la solidarité
 - Hélène Merdy, Thérapie brève et Psycho-généalogie, à la Maison de Santé
 - CIAS Vallée de l'Homme
- 05**
 - Rentrée scolaire 2022 - Retour à la normalité
 - Le Château de l'Herm – Les Journées du Patrimoine
 - Construction d'un paysage - Le Grand site de France Vallée de la Vézère
 - Interdiction des pesticides, nouveaux lieux concernés
- 06**
 - Collecte des déchets - Les Points d'apport volontaire sont en service
 - Visite au centre d'enfouissement des déchets à St Laurent des Hommes
- 07**
 - Les consignes de tri
- 08**
 - Vers l'extinction de l'éclairage public la nuit
 - Création du parking Route des Tuilières
- 09**
 - Renouvellement du réseau assainissement Route de Jacquou le Croquant
 - Renforcement du réseau d'eau - Secteur de Peyrebrune et Château d'eau
 - L'eau : ressource essentielle à la vie face à la sécheresse
- 10**
 - Activités pour petits et grands
 - TouTouDou Toilettage
 - Paiement de Proximité
 - La Ferme équestre du Sardin labellisée depuis 21 ans
 - Brève
- 11**
 - L'équipe municipale vous informe
 - Les Carnets Rouffignacois
 - Le mot de l'opposition

Les estivales de Rouffignac-St Cernin : un été chaud, festif et de très grande qualité



Une nouvelle saison estivale, animée par de nombreuses manifestations qui ont réuni touristes et locaux, s'est donc terminée. Tout au long des mois de juillet et d'août 2022, les Estivales ont, à nouveau, offert maints événements de se retrouver, échanger, découvrir et partager. La météo fut au rendez-vous. Retour sur deux mois d'un été festif.

Tout l'été, le bourg de la commune de Rouffignac-St Cernin s'est animé de 6 marchés gourmands nocturnes. Une ambiance musicale, une atmosphère estivale, des produits locaux. L'énergie, la motivation et l'implication des associations, des producteurs, des commerçants, des bénévoles, ont fait de ces marchés un vrai succès.

Sortie de découverte de Villars et Brantôme par Mémoire et Patrimoine, balades en moto par le Moto Club, tournois de chevalerie et taverne médiévale par l'association Equiloisirs, le déjeuner sur l'herbe "Autour du fil" organisés par l'Association Culture et Tradition en Rouffignacois (ACTOR), cinéma en plein air de Ciné Passion, brocante-vidé grenier du Comité des fêtes, visites guidées nocturnes avec Périgord Welcome. La saison s'est clôturée par la traditionnelle et très attendue Fête de la St Roch autour de la fête foraine, le concours de pétanque, la bodéga, les défilés de chars et le feu d'artifice.

Cette année encore les manifestations culturelles ont été nombreuses apportant leurs lots d'émotions, de joie et de poésie. Le festival Pui di Voce nous a transporté à Rome avec "Tosca". Le Concert jazz de MNOP Tour et la magique voix d'Acantha Lang à la Falquette. Le concert violon et piano par le Duo Devin à l'église, la première

farce de Molière "La jalousie de Barbouillé" par la troupe Oghma sur le parvis de l'église, et le concert de chant Corse avec le chanteur compositeur Xinarca. Sans oublier l'exposition 1900 au Pôle occitan et Les Qu'Arts d'heure de la St Roch, trois journées autour d'une Expo peinture, photos sur le golf en France de 1856 à 1939, une conférence, un atelier vannerie et une exposition d'artistes de Sorb'act au Puridier.

Nous remercions tous les acteurs de Rouffignac-St Cernin : associations, commerçants, producteurs locaux, bénévoles,... qui encore une fois, comme chaque année, donnent le meilleur d'eux même afin d'apporter des manifestations estivales de grandes qualités. Félicitations à tous nos professionnels du tourisme : nos campings, nos gîtes et nos hôtels du village pour leur professionnalisme et l'accueil chaleureux qu'ils apportent aux touristes toujours plus nombreux d'année en année.



Une saison touristique intense

Les estivants étaient au rendez-vous, ravis de découvrir la région et nos traditions, tels les marchés gourmands propres au Sud-Ouest. Rouffignac St Cernin a de nombreux atouts. Station Verte placée au carrefour de multiples activités, terre d'accueil avec ses nombreux gîtes et ses 4 campings toujours en évolution, la commune rayonne largement sur le territoire du Périgord.

De mi-juin à fin août, les touristes ont été chaleureusement accueillis par Lola à l'Office

du tourisme et ils n'ont pas manqué d'en faire part à l'occasion. La fréquentation de notre Office du tourisme a été la suivante : 164 visiteurs en juin, 729 en juillet et 870 en août. Qui dira qu'un vrai accueil personnalisé n'a pas sa place et son utilité ?



Octobre Rose

Le 16 octobre 2022, lors de la Fête de la citrouille pensez à participer à la tombola organisée par le Comité des fêtes au profit du Comité Féminin Dordogne et à la marche par la Gym Volontaire.

La municipalité s'associe à cette action solidaire et généreuse en tenant un stand.



Grâce notamment au financement d'un partenaire local comme le Crédit Agricole, Ages & Vie a construit 1 traverse des Plateaux de Graulet à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, deux « vraies maisons », d'environ 380m², avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus étant choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces individuels (environ 30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même

apporter ses meubles (si on le souhaite).

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupe du ménage, de l'entretien du linge, des courses, des repas faits maison, des animations et assure une présence 24h/24.

La prestation Ages & Vie comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations de service à la personne (éligible à un crédit d'impôt). Le reste à charge est calculé au cas par cas. Pour visiter la colocation et obtenir un devis, il suffit de contacter le 0801.07.08.09 (service et appel gratuit).

Appel à la solidarité

L'association Saint-Vincent de Paul de Rouffignac n'est pas à court d'idées ni de projets pour être encore plus proche de vous qui en avez besoin. En prévision des difficultés que beaucoup d'entre nous auront à se chauffer les hivers prochains, nous mettons en place une réserve de bois. Pour ce faire, un bûcheron sera engagé afin de couper, pendant 2 à 3 jours, une quarantaine de stères. Nous avons donc besoin de bénévoles avec ou sans remorque afin de sortir le bois coupé et de l'entreposer dans un endroit où il pourra sécher. Une partie de ce bois sera mise en vente pour payer le bûcheron et le reste sera distribué à ceux qui sont dans le besoin. D'autre part, nos ateliers vont reprendre cet hiver :

- La couture, les mercredis de 15h00 à 17h00 à partir du 5 octobre (places limitées)
- La cuisine (dates encore à définir)
- Les café-sourire, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois, pour des moments de partage de sourire et d'écoute

Et le 08 octobre, à midi, une grande auberge espagnole pour le repas partagé autour du thème : des soupes et des desserts. Chacun amène une soupe et une boisson ou une soupe et un dessert. Contact : 06 37 00 93 77 ou 06 73 76 79 23



Hélène Merdy, Thérapie brève et Psycho-généalogie, à la Maison de Santé

Hélène Merdy travaille en Thérapie brève sur l'Enfant Intérieur et la Psycho-généalogie. Plus précisément, nous portons tous une blessure d'enfant qui constitue la base de notre personnalité, mais elle conditionne également notre fragilité et nos réactions émotionnelles complexes, nous poussant au-delà de nos limites et pouvant nous mettre en souffrance à l'âge adulte.

Son travail consiste à accompagner les personnes pour déverrouiller ce nœud de l'enfance en les aidant à prendre conscience de leur blessure, la libérer, la comprendre et apporter un nouveau regard, à travers différents outils thérapeutiques. Ce travail thérapeutique se fait à tout âge, il est

à destination des adultes, mais aussi des enfants dans leurs difficultés émotionnelles, et aux parents en leur apportant un regard éclairé du point de vue psychologique dans l'éducation et la parentalité.

RDV au 07.49.28.76.60, les lundi après-midi et mercredi matin à la Maison de Santé.

Elle anime aussi des conférences trimestrielles, "Les P'tites Conférences de l'Intérieur".

Pour plus de détails n'hésitez pas à la contacter.



CIAS Vallée de l'Homme

Les ateliers numériques mis en place pour les seniors les mercredis après-midi ont repris (contact : 06 38 78 62 86 ou ateliers.numeriques@cc-vh.fr) rue Hautefort dans le local à l'arrière de l'office du tourisme.

Très bientôt le CIAS aura une antenne sur notre commune et assurera des permanences.

La convention de partenariat est en cours de validation. Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin municipal.



Rentrée scolaire 2022 - Retour à la normalité

Cette année, 110 enfants ont pris le chemin de notre école le jeudi 1^{er} septembre sans aucune restriction sanitaire. Ils sont répartis sur 5 classes : PS/MS - GS/CP - CP/CE1 - CE2/CM1 et CM2. Suite au départ à la retraite de Mme Deneuvel, deux nouvelles enseignantes Céline Fabre et Sasha Grand se partagent la classe de CM2 et nous leur souhaitons la bienvenue.

Au restaurant scolaire, une centaine d'enfants déjeunent quotidiennement répartis sur deux salles : d'un côté les maternelles avec Alexandra Bruno et Céline Goursolle, de l'autre les primaires sous la surveillance de Chantal Lescure et Valérie Monribot. Après le départ de Lucien Cauquil, c'est Rachid Ariba, placé en seconde position lors du recrutement en 2020, qui assiste Yves Labrousse et fait l'accompagnement dans le bus de ramassage.

L'Amicale Laïque assure la gestion des repas. A cause de l'augmentation des prix, les tarifs ont dû être augmentés et devront très certainement l'être de nouveau en début d'année 2023 pour continuer à fournir une alimentation de qualité au maximum locale et bio.

Un service de garderie est proposé les jours de classe de 07h30 à 09h00 et de 16h30 à 18h30. Le centre de loisirs ouvre les mercredis et lors des vacances scolaires de 07h30 à 18h30. **Renseignements (CCVH) : 05 53 51 70 76**
Nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants, à tout le personnel ainsi qu'aux enseignants.



Le Château de l'Herm – Les Journées du Patrimoine

Cette ouverture exceptionnelle, pour la deuxième édition des Journées du Patrimoine, s'effectuait exclusivement sur réservation par mail. L'opération a fait très rapidement le plein de visiteurs venus de très loin parfois. 446 visiteurs en 3 jours, impossible de faire plus. Accompagnés

par son propriétaire, M. De Laage de Meux et ses collaborateurs, chaque groupe a eu le plaisir de constater l'évolution de la reconstruction du château. Surtout ne ratez pas la prochaine ouverture du lieu.



Construction d'un paysage - Le Grand site de France Vallée de la Vézère

Cette conférence, de 01h30 environ, tout public, abondamment illustrée, proposée par le Pôle d'interprétation de la Préhistoire - Grand Site de France Vallée de la Vézère, est destinée à itinérer sur le territoire du Grand Site, dans toutes les communes, associations et établissements culturels susceptibles de l'accueillir.

Un paysage, tel qu'un observateur contemporain peut l'appréhender, est le résultat d'un très long processus, qui associe son histoire géologique, le cadre, son histoire climatique et enfin son histoire anthropique, à savoir les transformations que peuvent amener les activités humaines.

Pendant près de quatre cent mille ans, les êtres humains qui se sont succédés dans la vallée de la Vézère ont su utiliser au mieux les ressources que

leur prodiguait cet environnement. Depuis une dizaine de milliers d'années, de collecteurs nos ancêtres sont devenus producteurs. Cette mutation économique et sociale a profondément changé le « visage » de notre vallée. Notre paysage actuel est le fruit de cette histoire. C'est cette histoire que nous allons vous raconter le samedi 5 novembre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes (Accès gratuit).

Le conférencier : **Christophe Vigerie**, auteur, médiateur du patrimoine (Chroniques Sapiens), collabore avec le Pôle d'interprétation de la Préhistoire depuis de nombreuses années.

Illustrations originales : **Valérie Gatinel**



Interdiction des pesticides, nouveaux lieux concernés

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'interdiction s'étend à de nouveaux lieux : propriétés privées à usage d'habitation - y compris leurs espaces extérieurs et d'agrément - jardins familiaux, hôtels, auberges, gîtes, campings, parcs d'attractions et de loisirs,

cimetières et columbariums, zones commerciales et d'activité, établissements d'enseignement, de santé, maisons et espaces verts des assistants maternels, équipements sportifs autres que les terrains de grands jeux, hippodromes, terrains de tennis sur gazon et golfs. Pour ces derniers, l'interdiction n'entrera en vigueur qu'en 2025.

Source : entreprendre.service-public.fr/actualites/A15788



Comme annoncé dans le précédent bulletin et par le SMD3, la mise en service des Points d'Apport Volontaire (PAV) est effective depuis la semaine du 19 au 24 septembre dernier. Désormais, tous les anciens systèmes de collecte en porte à porte dans le bourg ou en bac de regroupement ne sont plus actifs et vous devez obligatoirement vous rendre sur les nouveaux PAV (emplacements suivant la carte publiée dans le bulletin municipal de juillet 2022), mais tous ceux du département sont également accessibles 24h/24. Toutes les bornes dédiées aux sacs noirs sont en accès libre, seulement pendant un mois environ. Au-delà, le contrôle d'accès sera activé et vous devrez impérativement être muni de votre badge

Fonctionnement des bornes :

Pour les ordures ménagères :

- 1/ j'active le contrôle d'accès en appuyant sur le bouton.
- 2/ Je plaque ma carte sur le lecteur 3 secondes.
- 3/ J'ouvre la trappe.
- 4/ J'introduis mes sacs (2 sacs noirs de 30L par exemple).
- 5/ Je referme complètement la trappe.

Pour les habitants du bourg notamment ou ceux qui n'ont pas la volonté de faire du compost de manière individuelle, des bacs à compost publics sont disponibles au complexe sportif (parking de Mammoutux) et Esplanade de la Liberté (derrière la mairie).

Par ailleurs, il est encore constaté des incivilités récurrentes aux abords des PAV. Il n'est plus admissible de retrouver des encombrants aux pieds des bornes. Nous rappelons que les dépôts des particuliers en déchèterie sont compris dans l'abonnement annuel lié à votre carte d'accès et n'implique pas de surcoût.

La déchèterie de Rouffignac est ouverte le lundi et du mercredi au samedi, de 09h à 12h et de 14h00 à 17h30, mais toutes les déchèteries du département sont aussi accessibles avec votre carte.

d'accès personnel. Les autres bornes pour le verre, les recyclables et le carton resteront en accès libre et ne sont donc pas comptabilisées. Seules les ordures ménagères seront payantes (sacs noirs).

Chaque ouverture décomptera un volume de 60 litres (soit 2 sacs noirs de 30 L par exemple). Quant aux emballages et papiers, ceux-ci sont à déposer en vrac dans la borne jaune (les sacs habituels ne sont plus distribués par le SMD3 et par la mairie).



Pour les recyclables :

- 1/ J'emmène mes emballages et papiers en vrac (dans un cabas ou un carton par exemple).
- 2/ J'ouvre le couvercle.
- 3/ Je déverse les emballages et papiers.

Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts sont bien entendu intolérables et illégaux. Ils exposent ses auteurs à une contravention de 5e classe, jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets. Nous en appelons donc à la responsabilité et au civisme de tous !

Encore une fois, si vous n'avez pas votre carte, nous vous invitons à vous rapprocher du service des usagers du SMD3 en téléphonant au 09 71 00 84 24 ou en vous enregistrant sur le site internet du SMD3 : <https://smd3.fr/formulaire-enregistrement-service-gestion-dechet-dordogne>

Visite au centre d'enfouissement des déchets à St Laurent des Hommes

Pour vous, nous sommes allés visiter l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) à Saint-Laurent-des-Hommes. Nous avons pu évaluer la démarche écoresponsable du tri des déchets, les possibilités de recyclage et mieux comprendre le fonctionnement du traitement des déchets.

Avec l'animatrice du SMD3 nous avons parcouru le site en suivant les étapes des déchets et la procédure jusqu'au traitement final.

A l'arrivée du camion, au pont à bascule, la pesée est effectuée. Un détecteur automatique permet de s'assurer qu'il n'y a pas de substance radioactive empêchant l'entrée sur le site.

Le casier d'enfouissement des déchets est impressionnant. Ici les déchets "tout venant" sont déchargés et compactés. Nous avons été étonnés du tintement des bouteilles recyclables non triées et mises en sacs noirs. Un immense système souterrain mis en place à la création du casier permet de recueillir les jus des poubelles.

Des caméras thermiques surveillent sans cesse le dispositif.

En se décomposant les jus (ou lixiviats) sont acheminés par gravité dans une chambre souterraine d'où sera collecté le biogaz ensuite revalorisé pour fabriquer de l'électricité.

En fin de cycle, ces jus sont filtrés, traités biologiquement, purifiés ne laissant passer que les molécules d'eau, sans sels minéraux, ni métaux. Cette eau analysée est rejetée en milieu naturel.

Une plateforme de déchets verts produit également du compost, vendu toute l'année aux maraîchers, agriculteurs, particuliers ou distribué gratuitement lors de journées portes ouvertes.

Pour en savoir plus : <https://smd3.fr/wp-content/uploads/2019/12/LIVRET-ADULTES-visite-isdnd.pdf>



LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recycle

EMBALLAGES & PAPIERS



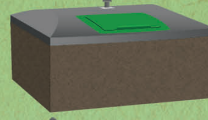
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

VERRE



CARTONS



COMPOST



Déchèterie ou ressourcerie

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE



Uniquement en déchèterie

VÊTEMENTS



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez le site:

www.consignesdetri.fr

ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO

Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



La commission bâtiment planche actuellement sur le principe de couper l'éclairage public la nuit sur la commune. Une délibération de principe devrait bientôt être présentée en conseil municipal.

L'extinction nocturne était déjà une réalité dans l'immédiat après-guerre où la population savait que les « lumières s'éteignaient » à minuit.

C'est une mesure de bonne gestion, tant financière qu'environnementale, qui participe au programme d'économie d'énergie engagé par la municipalité pendant ce mandat. Ces dernières années, l'éclairage public représentait une part importante de la facture globale d'électricité de la commune. Outre l'aspect économique, cette mesure permet une diminution de la pollution lumineuse, une réduction des gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité nocturne. L'éclairage public peut également être source de perturbations pour la santé humaine.

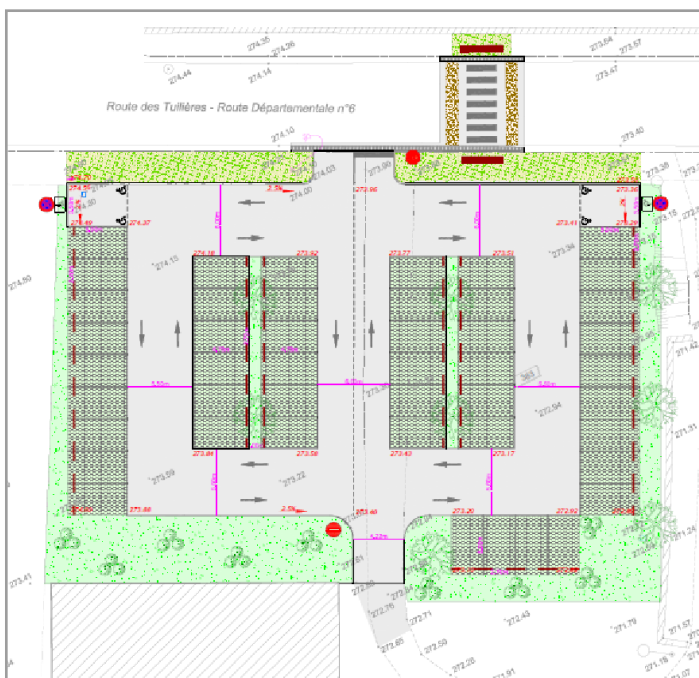
Contrairement aux idées reçues, le maintien d'un éclairage la nuit ne prévient pas l'insécurité. En effet, l'expérience de communes ayant

choisi l'extinction nocturne montre qu'il n'y a pas d'augmentation du risque d'accidents ni du nombre de délits.

La démarche et les modalités de fonctionnement doivent être proposées au SDE. L'extinction d'un lampadaire sur deux n'étant techniquement pas possible en raison du câblage existant, la municipalité doit trouver le meilleur compromis entre la sécurité des déplacements, le confort des usagers, la protection de la vie nocturne et les contraintes économiques. Les horaires ne sont donc pas encore arrêtés, tout comme le maintien ou non de l'éclairage sur les principaux carrefours routiers, les parkings ainsi qu'autour de certains bâtiments publics. Il pourrait être également possible de remettre l'éclairage public lors d'événements se déroulant la nuit (fêtes patronales, etc.) Une phase d'expérimentation pourrait être proposée afin d'établir un premier bilan des éventuelles difficultés, des économies énergétiques et financières engendrées.



Création du parking Route des Tuilières



Une verrière va enfin disparaître au sein de notre beau village.

Route des Tuilières, l'espace servant souvent de dépôt de matériaux ou autres, face au cimetière, va enfin retrouver une utilité publique pour le bien de tous. Un parking d'un nouveau type va y être créé d'une capacité de 48 places dont 2 réservées PMR.

Les travaux débuteront à la mi-octobre 2022 pour une durée d'environ 2 mois.

Ceux-ci consisteront, sur les places de stationnement uniquement, à poser des dalles de béton perforé composé de picots entre lesquels des graminées appropriées seront semées donnant ainsi un aspect végétalisé à l'ensemble. Ces dalles perméables ont pour avantage de permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer et d'être évacuées dans le milieu naturel.

Les voies de roulement des véhicules seront traitées traditionnellement en enrobés à chaud. Un passage piéton sera créé face à l'entrée du parking. Afin de sécuriser l'entrée du parking, une réflexion est engagée sur l'aspect sécuritaire pour, d'une part améliorer la sécurité des piétons et d'autre part réduire la vitesse des véhicules trop souvent excessive sur la route des Tuilières.

Les travaux, après appel d'offre, s'élèvent à 89 272,80€ HT ont été confiés à l'entreprise Lagarde et Laronze. Ce chantier est aidé par l'Etat (DETR) à hauteur de 25%. L'Agence de l'Eau Adour et Garonne nous a confirmé sa participation à ce projet dans le cadre de la désimperméabilisation des sols.

Une attention particulière sera portée sur la végétalisation du parking et de ses abords. Les plantations seront réalisées par les services techniques de la commune. Enfin, ces travaux vont aussi permettre de finaliser la plateforme, en cours de création, à l'arrière du parking.

L'accès aux containers à destination des ordures ménagères sera maintenu pendant les travaux.

Renouvellement du réseau assainissement Route de Jacquou le Croquant

Depuis plusieurs années la commune projette la réfection de cette entrée de bourg, mais avant tout travaux de voirie, il s'avère nécessaire de rénover environ 700m de réseau d'assainissement. Sur ce réseau ancien, différents contrôles (passage de caméra, etc.) soulignent qu'il est partiellement défectueux. Il est traversé par endroit de racines, les joints ne sont plus étanches, des branchements sont non-conformes et des écoulements d'eau de pluie à travers ce réseau ont été détectés. Ainsi, il est impératif d'intervenir avant le traitement de surface de la voirie et de procéder à des aménagements sécuritaires et piétonniers.

Plusieurs appels d'offres ont été lancés. L'un pour le maître d'œuvre, la société SOCAMA a été retenue, l'autre pour la réalisation de ces travaux confiés au groupement SAS MONTASTIER /SAS OPUR, pour un montant 299 066€ HT.

Deux options s'offraient à nous, soit la pose de nouvelles buses à côté des anciennes, qui seraient restées en place, soit le remplacement en lieu et place de ces buses. Cette dernière solution a été choisie par la municipalité dans le cadre du respect de l'environnement. Ces anciennes buses contenant de l'amiante seront enlevées car dangereuses pour l'environnement

et la santé des personnes. Ce choix vertueux devrait nous permettre l'accompagnement de l'Agence de l'eau.

Ces travaux d'assainissement, dont le début est programmé mi-octobre, doivent s'étaler sur environ 3 mois. Ensuite, les réseaux, éclairage public, électricité et télécom seront enfouis.

Fin avril début mai 2023, tous ces travaux préparatoires s'arrêteront pour marquer une pause durant la période estivale. Enfin, à la rentrée prochaine, les travaux proprement dits d'aménagement de la voirie, dont l'étude est en cours, pourront se réaliser.

Consciente de la gêne occasionnée par ces travaux, la municipalité attire votre attention sur le respect de la signalisation qui sera mise en place jour et nuit et appelle à redoubler de prudence à l'approche de ce chantier.

LA CIRCULATION DES VÉHICULES LÉGERS SERA MAINTENUE SUR UNE SEULE VOIE ET SERA RÉGLEMENTÉE en alternance par feux bi-couleurs. UNE DÉVIATION POIDS LOURDS SERA MISE EN PLACE PAR LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'AMÉNAGEMENT.



Renforcement du réseau d'eau - Secteur de Peyrebrune et Château d'eau

Dans le cadre de l'amélioration du service de distribution de l'eau à ses administrés et pour faire face à de nouveaux abonnés sur ces deux secteurs (12 nouveaux permis de construire ont été délivrés entre 2020 et 2022), la commune procède actuellement au renforcement du réseau afin d'assurer un débit optimum de distribution de l'eau potable.

Ces travaux sont intégralement financés par la commune pour un montant de 113 568€ HT. Après appel d'offres, l'entreprise ERCTP a été retenue pour des travaux d'une durée estimée à environ 2 mois.

Ce renforcement va aussi permettre d'optimiser la sécurité par la pose d'une bouche à incendie au carrefour des routes de Peyrebrune et du Château d'eau. Par ailleurs, un maillage en grosse canalisation est devenue nécessaire, sur environ 150m, en sortie de château d'eau au Moulin à vent. Cette nouvelle opération sera intégralement financée par le budget de l'eau de la commune pour un montant de 36841,46€ HT.



L'eau : ressource essentielle à la vie face à la sécheresse

En 2022, nous venons de subir une sécheresse exceptionnelle et comme vous le savez tous, la commune gère elle-même l'approvisionnement, la distribution et le traitement de l'eau usée.

Nous tenons dans un premier temps, à remercier la population rouffignacoise pour l'effort qu'elle a fait cet été dans la maîtrise de sa consommation d'eau, inférieure à l'année précédente, ce qui nous a évité des coupures. Cependant nous devons rester vigilants en ce qui concerne les fuites (encore trop nombreuses) et les possibles pollutions de nos sources ou ruisseaux.

Après chaque sécheresse, de nombreuses constructions subissent des dommages avec

l'apparition de fissures. Si c'est le cas pour votre habitation, nous vous demandons de faire un courrier décrivant les désordres remarqués avec des photos et de le déposer à la mairie, afin que celle-ci puisse engager une procédure de déclaration de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. N'oubliez pas également de mettre sur vos fissures des témoins ou jauges de fissures qui permettront de mesurer l'évolution des désordres.



Activités pour petits et grands

Les associations, très actives sur notre territoire, vous offrent un large éventail tout au long de la semaine, pour tout âge et en différents lieux : dojo, salle omnisport (ESES), salle des fêtes, la Falquette et à partir de cette année à la Médiathèque.

- La Gym Volontaire (randonnées, gym, gym-douce, cross training, pilates, step)
- Le Boxing club (boxe)
- L'Amicale Laïque (judo, multi-sports)
- Association culture et tradition en rouffignacois (Autour du fil, broderie, couture...)
- Les Arts des Mues (Danse contemporaine – Qi gong)
- AGRP (gymnastique rythmique)
- Sràda (Yoga)
- Tennis Club (tennis)

- R.O.C (foot)
- Mammoutux (tennis de table)
- La Compagnie des Jacquou (tir à l'arc)
- Le Tapis Vert (belotte)

Avant la clôture de ce bulletin, nous apprenons l'ouverture d'une Ecole de golf sur la commune, au Golf du Sorbier.

Engagez-vous, si vous avez envie de participer à la vie de notre commune. N'hésitez pas à apporter votre contribution bénévole à toutes les associations qui, par leurs actions généreuses et passionnées, rythment tout au long de l'année notre vie sociale, culturelle, sportive et de loisirs. Pour plus d'information consulter le site de la mairie : rouffignac-perigordnoir.fr



TouTouDou Toilettage

Propose :

- une **expertise** acquise grâce aux cours en présentiel de Françoise Janssens, l'Art Canin en Belgique,
- une **spécialisation** en grands chiens, éleveuse de Terre-Neuve, avec une expérience également dans toutes les races canines et techniques de toilettage (épilation, tonte, coupe ciseau, etc.),
- une connaissance en **cosmétologie** canine améliorée régulièrement,
- une utilisation de **produits naturels** avec des masques (avant et après shampoing) afin de régénérer la peau, traiter et gainer le poils,

- une maîtrise du **massage** canin pour apaiser le chien avant, pendant et/ou après le toilettage.

Les 2^{ème} lundi du mois : ateliers afin de permettre de mieux brosser vos chiens avec la bonne utilisation des bons outils.

Si vous venez d'acquérir un chiot, son premier toilettage vous sera offert avant ses 6 mois.

Sur rendez-vous : contact@toutoudou.fr

07 50 67 80 69 (laissez un message)

www.toutoudou.fr



Paiement de Proximité

Au Mag Presse, partenaire agréé de la direction générale des Finances Publiques, vous pouvez effectuer vos paiements en espèces et carte bancaire jusqu'à 300€. Attention, les avis d'impôts

supérieurs à cette somme ne pourront pas être payés auprès de votre buraliste.



La Ferme équestre du Sardin labellisée depuis 21 ans

La Fédération Française d'Équitation organise et anime le réseau des structures labellisées. Dans le cadre de cette démarche renouvelée tous les 3 ans, la Ferme Équestre du Sardin a reçu dernièrement les labels suivants :

- Écurie de compétition endurance valorisation
- Cheval étape hébergement intérieur et hébergement extérieur
- Label d'activité Cheval Club de France
- Label d'activité Poney Club de France

- Centre de Tourisme Équestre

Cette labellisation atteste de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement et nous permet d'être également confiants quant aux projets éducatifs et sportifs proposés.

Toutes nos félicitations pour le travail accompli !



Brève

- De nouvelles caninettes seront bientôt mises à la disposition de nos amis à quatre pattes et leurs propriétaires, sur l'esplanade du Cheylard, au groupe scolaire et sur la place de l'église.

- **Chaises à offrir** : si vous êtes intéressés par l'acquisition, gratuite, de chaises de l'église, faites-vous connaître au secrétariat de la mairie : 05 53 05 46 46 avant le 15 novembre 2022.
- **Distribution du bulletin municipal** : sensible à l'environnement et bon utilisateur d'internet peut-être souhaitez-vous ne plus recevoir le bulletin municipal et le lire sur le site à sa parution. Au contraire, vous vous étonnez de ne pas le trouver dans votre boîte aux lettres pour donner suite erreur ou oubli de notre part. Faites-vous connaître en mairie au 05 53 05 46 46.
- **Un cahier de concertation** ou doléance est à votre disposition au secrétariat de la mairie. Les sujets qui y sont signalés sont abordés systématiquement chaque lundi matin en réunion.

Les Carnets Rouffignacois - 1^{er} juillet au 30 septembre 2022



NAISSANCES

08 août 2022 : JAUD Timéo, Jérôme

DÉCÈS

09 juillet 2022 : SŒUR née BARBERET Lucienne, Jeanne, Ginette 90 ans, 124 Chemin des Grezes

18 juillet 2022 : DELCOMBEL née MORTEYROL Marcelle 92 ans, 2750 Route de Prisse

20 juillet 2022 : COLL née PALAQUER Germaine, Louise 88 ans, 8 Traverse de Tronche

27 juillet 2022 : FONTALIVIE Lucien André, 72 ans, 522 lieu-dit Peyrebrune

23 août 2022 : PUIMAILLE née COURTEIX Alice, 100 ans

30 août 2022 : IVARS Pierre, 68 ans, 1138 Route du Puridier

10 septembre : PIALAT née LORANCE Yvette, Claudette, 87 ans, 6 rue de la Ménique

20 septembre : AUTEFORT née LORiot Marie Jeanne, 84 ans, 85 Chemin de Fortunel

21 septembre : REISDORFF Jean Michel, 79 ans, 3 Chemin des Fontaines

Le mot de l'opposition

NOUS DEMANDONS DES EXPLICATIONS ET DES SOLUTIONS :

- Pourquoi dans le centre du village, aucune poubelle pour les cartons n'a été prévu pour nos commerçants et nos administrés ?
- Pourquoi certaines rues ou places de notre village restent éclairées toute la nuit (sans motifs légitimes), alors que cela a été signalé voilà plus d'un an ? La commune doit faire le nécessaire pour faire des économies !
- Suite à la sécheresse de cet été, la municipalité pourrait-elle envisager l'arrosage du stade par la mise en place de citernes pour la récupération d'eau pluviale provenant des toitures du groupe scolaire et des installations sportives ?

Directeur de la publication et de la rédaction : Raymond Marty
Supervision : Commission communale Communication
Conception : Agence Sokomm / Impression : ID Graphic - idgraphic@orange.fr
Mairie de Rouffignac-St Cernin de Reilhac : rouffignac-perigordnoir.fr
Droits photos : Tous droits réservés-mairie de Rouffignac Saint Cernin - 2022

OCTOBRE 2022

Veillée occitane

Samedi 01 octobre 2022
Culture et Traditions Occitanes en Rouffignacois (ACTOR)

Randonnée Moto

Dimanche 02 octobre 2022
Moto Club

Cinéma

Mardi 04 octobre 2022
Mardi 18 octobre 2022
Ciné Passion en Périgord

Stage de danse

Samedi 08 et Dimanche 09 octobre 2022
Les Notes Vagabondes

Concert Kamila Souza

Samedi 08 octobre 2022
Les Notes Vagabondes

Journée dentelles «Autour du fil»

Samedi 08 octobre 2022
Culture et Traditions Occitanes en Rouffignacois (ACTOR)

Vide Grenier – Fête de la Citrouille

Tombola au profit d'Octobre Rose
Dimanche 16 octobre 2022
Comité des fêtes

Stage Percussion Africaine

Samedi 22 octobre 2022
Association ZIAOULEY MUSIC

Stage Danse Africaine

Samedi 22 octobre 2022
Association ZIAOULEY MUSIC

Soirée Africaine

Samedi 22 octobre 2022
Association ZIAOULEY MUSIC

NOVEMBRE 2022

Conférence à la découverte de la Vallée de la Vézère

Samedi 05 novembre 2022
Pôle d'Interprétation de la Préhistoire et la municipalité

Cinéma

Mardi 08 novembre 2022
Ciné Passion en Périgord

Concours de belote

Jeudi 10 novembre 2022
Rouffignac Olympique Club (R.O.C.)

Commémoration de la Victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts

Jeudi 11 novembre 2022

Journée dentelles «Autour du fil»

Samedi 12 novembre 2022
Culture et Traditions Occitanes en Rouffignacois (ACTOR)

Fête de la Ste Cécile

Samedi 12 novembre 2022
Société de Musique « L'Espérance »

Don du sang

Mercredi 16 novembre 2022
Amicale pour le don du sang bénévoles G.DUBEC

Journée dentelles «Autour du fil»

Samedi 26 novembre 2022
Culture et Traditions Occitanes en Rouffignacois (ACTOR)

Super Loto gourmand

Samedi 26 novembre 2022
Comité des fêtes

Cinéma

Mardi 29 novembre 2022
Ciné Passion en Périgord

DÉCEMBRE 2022

Vide ta chambre

Dimanche 04 décembre 2022
Comité des fêtes

Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Lundi 05 décembre 2022

Cinéma

Mardi 06 décembre 2022
Ciné Passion en Périgord

Journée « Portes Ouvertes Noël »

Samedi 10 décembre 2022
Culture et Traditions Occitanes en Rouffignacois (ACTOR)

Stage de danse

Samedi 10 décembre 2022
Association « Aux Arts des Mues »



Mairie
05 53 05 46 46
mairie@rouffignac-perigordnoir.fr

Facebook
rouffignac-perigordnoir
groups/rouffignac.saint.cernin

